



Fiche d'inscription « Internat La Berlière »

Route de Frasnes, 243 - 7812 HOUTAING

2020-2021



Nom de l'élève (en imprimé SVP) : Prénom :

Sexe : M / F Nationalité : Né(e) le :/...../.....

Lieu de naissance : Pays de naissance :

Enseignement primaire : 4 - 5 - 6 (année scolaire)

Enseignement secondaire : Général - Technique - Professionnel Année scolaire : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6

N° de REGISTRE NATIONAL de l'interne

(voir à l'arrière de la carte d'identité)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

	LE PERE ou Beau-père / Tuteur / Conjoint actuel	LA MERE ou Belle-mère / Tutrice / Conjointe actuelle
Nom		
Prénom		
Statut	Père - Beau-père - Tuteur - Conjoint actuel	Mère - Belle-mère - Tutrice - Conjointe actuelle
Etat civil	Célibataire - (re)Marié – Séparé – Divorcé – Veuf	Célibataire - (re)Mariée –Séparée – Divorcée – Veuve
Profession		
Adresse précise (si celle-ci est commune, l'indiquer sur les 2 colonnes)		
☎ maison		
☎ travail		
GSM		
E-mail		

- **RESPONSABLE LEGAL** de l'enfant : le père - la mère - tous les deux - tuteur/tutrice
- L'enfant est domicilié chez ... : son père - sa mère - ses parents - en garde alternée - tuteur/tutrice
- Numéro à contacter en cas d'urgence si vous n'êtes pas personnellement joignable :
Nom de cette personne et lien de parenté :
- Votre enfant est-il allergique...
 - ... à certains médicaments ? **OUI / NON** Si oui lesquels ?
.....
 - ... à certains aliments ? **OUI / NON** Si oui lesquels ?
.....
- Autres remarques (au niveau comportement, habitude de vie,...) :
.....

ENGAGEMENTS :

Je (nous) soussigné(s), Monsieur et/ou Madame
déclare (déclarons) qu'en cas d'acceptation de notre fils/fille,

- nous adhérons totalement aux règlements de l'internat (voir www.internat-laberliere.be) ;
- nous acceptons le pouvoir disciplinaire du Collège qui, en cas de manquement, pourra prendre des sanctions, celles-ci pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'internat ;
- nous nous engageons à payer les frais de pension et de fournitures (pour l'année scolaire 2020-2021, le prix de la pension annuelle est de 4350€ pour le secondaire et de 3650€ pour le primaire) ;
- nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que notre fils/fille adopte un comportement compatible avec les divers règlements et les dispositions pédagogiques du Collège ;
- nous nous engageons à signaler à l'internat, dans les plus brefs délais et par écrit toute(s) modification(s) survenant en cours d'année.

A noter qu'à l'inscription ou à la réinscription, un **acompte** est demandé. Celui-ci est **de 250€** et sera automatiquement déduit lors de la première facture. Cet acompte est à verser sur le compte dont le numéro est le suivant : **BE13 2750 4667 5839**. Celui-ci fait preuve de l'inscription à l'internat et n'est pas récupérable. La pension est payable au début de chaque trimestre. Les dépenses éventuelles sont facturées, quant à elles, à la fin du trimestre. Sachez aussi qu'aucun remboursement de la pension n'est prévu pour les absences à l'internat (maladie, stages, voyages, classes de dépaysement,...), sauf dans le cas de circonstances exceptionnelles ou jugées comme telles par la direction de l'internat. D'éventuelles grèves ne peuvent être invoquées comme circonstances exceptionnelles. En cas de litige, seules les juridictions de l'arrondissement de Mons-Tournai sont compétentes.

En signant la présente fiche d'inscription, vous marquez systématiquement votre adhésion au règlement d'ordre intérieur de notre internat et vous vous engagez à payer les frais de pension relatifs à l'année scolaire 2020-2021 ainsi que les dépenses individuelles occasionnées (transport, excursion,...).

Fait à, le

Signature des parents ou des représentants légaux
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature de l'élève précédée de la mention
« lu et approuvé »